attribué grâce à la création de ces associations économiques : la responsabilité limitée d'une part et l'anonymat d'autre part. Il ne cessa de réclamer la réforme de ce droit d'association, car la crise de l'État moderne y trouvait, selon lui, ses origines. Le seul remède serait, selon ses vues, la moralisation du phénomène associatif. Pendant plus de vingt ans, il ne cessa de tenter de convaincre les responsables politiques du bien-fondé de ses conceptions, en vain !

Ce militant ardent, courageux et généreux publia également près de deux cents opuscules, articles de journaux et de revues, aussi bien en Europe (Belgique, France, Pays-Bas, Angleterre, Suisse) qu'aux États-Unis. Conscient de l'échec du traité de Versailles et de l'imminence d'une nouvelle déflagration mondiale, il multiplia les écrits et les démarches en vue de mettre en garde les hommes politiques des dangers que courait à nouveau l'Europe. Les faits lui donnèrent tragiquement raison.

Ce personnage hors normes, original en diable, ce pèlerin de la vérité fut, outre le grand industriel que l'on sait, un apôtre généreux, chaleureux, infatigable de la cause dont il était le défenseur.

Cl. Lyon, *Casimir-Lambert. Notice nécrologique*, dans *L'Éducation populaire*, n° 38-44, 17 septembre-29 octobre 1896. – J.-L. Delaet, *Henri Lambert*, dans G. Kurgan-van Hentenrijk, S. Jaumain, V. Montens, *Dictionnaire des patrons en Belgique*, Bruxelles, 1996, p. 407-408. – J.-L. Van Belle, *Les théories d'Henri Lambert (1862-1934) face à la presse francophone*, dans *Monte Artium, Journal of the Royal Library of Belgium*, n° 2, 2009, p. 165-186. – J.-L. Van Belle, *Henri Lambert, cofondateur de la Ligue internationale du libre-échange (1918) ou de l'inutilité de l'Europe unie*, dans *Anti-européens, eurosceptiques et souverainistes. Une histoire des résistances à l'Europe (1919-1992). Actes de la Journée d'études du 6 février 2009, Sorbonne,* Paris, 2009, p. 19-34. – J.-L. Van Belle, *Henri Lambert. Un grand penseur toujours d'actualité (1862-1934)*, Braine-le-Château, 2010.

Jean-Louis Van Belle

CLERDENT, *Pierre*, Charles, Jean, Joseph, comte, avocat, gouverneur des provinces de Luxembourg puis de Liège, sénateur, né à Liège le 29 avril 1909, y décédé le 10 juin 2006.

Pierre Clerdent est né dans le quartier liégeois d'Outremeuse où il eut Georges Simenon comme ami d'enfance, amitié durable et qui nous vaut un personnage nommé Clerdent dans un des *Maigret*. Ses parents étaient originaires de la Basse-Meuse (Visé et Mouland), ce qui explique sans doute en partie l'ardeur qu'il mit à s'opposer au rattachement des Fourons à la Flandre.

Son père avait le sens des affaires. Bien qu'il ne fût pas pharmacien, il créa et exploita la « Grande Pharmacie » qui existe toujours place Saint-Lambert, au cœur de Liège, et qui mit la famille à l'abri du besoin.

Après des études secondaires aux collèges Saint-Roch à Ferrières et Saint-Barthélemy à Liège, il conquit son diplôme de docteur en droit à l'Université de Liège en 1934 et prolongea ses études à Paris pendant un an. De retour dans sa ville natale, il fut d'abord collaborateur du bâtonnier Paul Tschoffen et, en 1939, il devint secrétaire du ministre du Travail et de la Prévoyance sociale, Antoine Delfosse (parti catholique), dans le gouvernement Pierlot.

Il épousa Simone Lambeaux en février 1940. Le couple n'eut pas d'enfants.

C'est ainsi que commence une carrière d'une remarquable durée, marquée par la précocité (Clerdent a trente et un ans en 1940) et la diversité. Le rappel des principales fonctions occupées à partir de 1940 est éloquent : avocat au barreau de Liège jusque 1945, gouverneur de la province de Luxembourg (1945-1953), gouverneur de la province de Liège (1953-1971), président puis chargé des relations extérieures de la société anonyme Cockerill (1971-1981) et finalement sénateur libéral (1981-1991), le tout suivi d'une longue retraite active jusqu'en 2006. Mais ce rappel, si impressionnant qu'il soit, ne rend pas compte de l'essentiel, c'est-à-dire de la manière dont ces fonctions furent remplies et de l'influence exercée par leur titulaire.

Quand la guerre éclate, Delfosse s'engage dans la Résistance puis part pour Londres où il fera partie du gouvernement belge en exil. Pierre Clerdent adhère avec Delfosse à un réseau de renseignements, le réseau allié « Clarence », créé par Walthère Dewé. Tschoffen, inquiété par l'occupant, ne tarde

NBN11.indd 48 21/02/2012 12:19:08

pas non plus à s'enfuir en Angleterre. Clerdent est livré à lui-même.

Le jeune avocat liégeois devint rapidement un personnage-clé de la Résistance. Fondateur avec Delfosse de l'« Armée de la Libération », avec le grade de colonel de la Résistance et « Max » pour nom de guerre, nommé par le gouvernement belge en exil administrateur de la Radiodiffusion nationale belge (clandestine) en territoire occupé, il recevait directement de Londres les fonds alloués à l'ensemble des résistants belges et en gérait la distribution avec une équité incontestée et en prenant d'énormes risques. À la Libération, son prestige était considérable. Il fut le premier personnage officiel belge à prendre la parole à la radio au moment où les Allemands quittaient Bruxelles. On lui confia la présidence de l'Union nationale de la Résistance, devenue ensuite Conseil national de la Résistance. Il fit merveille, comme pendant la guerre, dans l'apaisement des tensions politiques entre les divers mouvements. On lui doit aussi le choix de Liège pour ériger le Monument national de la Résistance.

À partir de 1945, successivement gouverneur de deux provinces, il va donner à cette fonction administrative « de vieux monsieur en redingote » de nouvelles dimensions, d'ordre stratégique. Il s'investira surtout dans deux domaines : l'économie et les voies de communication.

La province de Luxembourg, la plus éloignée et donc la mal-aimée du Royaume, avait beaucoup souffert de la guerre, spécialement lors de l'offensive des Ardennes de l'hiver 44-45. Clerdent convainc le gouvernement de la nécessité d'une aide nationale spécifique, fait réformer la gestion des forêts et le système des ventes de bois, principale ressource de nombreuses communes. Il crée en 1947 le Conseil économique luxembourgeois qu'il fait entrer avec six sièges dans le Conseil économique wallon. Il plaide aussi pour que la province soit désenclavée par un réseau routier et autoroutier qu'il dessine à grands traits et qui sera réalisé après qu'il ait quitté la province.

Revenu à Liège, il va amplifier ses interventions dans ses deux domaines de prédilection.

Lucidement convaincu de la nécessité d'un renouveau et même d'une mutation industrielle, il crée la Société provinciale d'industrialisation (SPI), devenue en 1996, par le rapprochement avec l'Institut provincial des classes moyennes (IPCM), l'ensemble « Services Promotion Initiatives » (SPI+). Le but était de voir s'installer le plus grand nombre possible d'entreprises nouvelles dans des zonings industriels attractifs. Clerdent se fait l'ambassadeur et le commis-voyageur de sa province, en Europe et surtout aux États-Unis, avec de beaux succès. Le paysage industriel liégeois actuel porte encore sa trace.

Devenu en 1962 président du Conseil économique wallon (CEW), il en crée en 1965 la branche liégeoise, le Groupement provincial liégeois (GPL), qui deviendra le CEPLI (Conseil économique de la province de Liège). La réflexion économique s'intensifie, l'initiative est encouragée. On crée le Centre des technologies nouvelles (CTN) qui se prolongera dans la SOCRAN (Société pour la création d'activités nouvelles) et dans l'Interface entreprises-université. Clerdent incite aussi les « forces vives » liégeoises à se concerter et à unir leurs efforts. Il les réunit dans le « Groupe Japon », qui sera générateur de multiples initiatives et aura pour héritier le « Groupe Colonster ».

Obsédé par la nécessité de moderniser les infrastructures de communication, Clerdent se bat sur tous les fronts : routier, aérien, fluvial, ferroviaire. Il fait avancer la construction des autoroutes (Liège-Maastricht, Liège-Bruxelles, Liège-frontière allemande, autoroute de Wallonie) et de l'aéroport de Liège-Bierset. Il est tout aussi préoccupé de l'avenir des voies fluviales. Il occupe notamment la présidence du Comité européen pour l'aménagement de la Meuse et des liaisons Meuse-Rhin (CEAM) dont l'influence fut considérable : suppression du tenace « bouchon de Lanaye » par la construction d'une nouvelle écluse, développement du port autonome de Liège, mise au gabarit de neuf mille tonnes du canal Albert. Quant au secteur ferroviaire, le nom de Pierre Clerdent restera surtout attaché au passage du TGV par Liège. Il fut le premier à y penser et ne lâcha prise qu'une fois acquises toutes les décisions. Si Liège est aujourd'hui un centre de communications multimodal important et en plein développement, c'est pour une bonne part l'héritage de Pierre Clerdent.

NBN11.indd 49 21/02/2012 12:19:09

En 1971, à soixante-deux ans, il demande à être déchargé de sa mission de gouverneur pour raison de santé. Mais il est vite rétabli et se voit proposer la présidence du conseil d'administration de la société anonyme Cockerill, qu'il exercera jusqu'en 1981 ; chargé des relations extérieures – une fonction qu'il privilégie –, il parcourra de nouveau le monde avec une efficacité renforcée par son prestige et son « carnet d'adresses ».

Puis la politique le rattrape. Il y avait goûté dans sa jeunesse. Immédiatement après la guerre, dans l'euphorie de la victoire et la fraternité de la Résistance, il avait, avec quelques amis, fondé un mouvement politique très ouvert, de tendance démocrate-chrétienne, baptisé « Union démocratique belge » (UDB), transformé en parti en juin 1945. Le parti catholique ayant quitté le gouvernement Van Acker, on fait appel à l'UDB pour y garder une tendance chrétienne. Clerdent, qui n'est pas président de l'UDB, est son habile négociateur. Le 1er août 1945, contre toute attente, il obtient trois portefeuilles pour un parti ne disposant que d'un seul élu (Delfosse) au Parlement. Succès de courte durée. Aux élections de février 1945, l'UDB subit un cuisant échec électoral et est dissoute. Mais ce jour-là, Clerdent est déjà gouverneur à Arlon.

En 1961, gouverneur à Liège, il est à nouveau poussé à s'engager dans l'arène politique bien au-delà des strictes obligations de sa fonction. C'est au moment du rattachement des Fourons à la Flandre. Clerdent, militant wallon, présent au célèbre Congrès wallon de 1945, ancien vice-président du CACEF (Centre d'action de la Communauté d'expression française), participant au Congrès culturel wallon de 1955, convaincu de la nécessité d'un front commun des Wallons, prend ouvertement le parti des Fouronnais en protestant contre une « idée aberrante ». Il demande au conseil provincial d'organiser un référendum, comme le permet la loi provinciale. En vain. Le « gouverneur légitime » des communes perdues, hostile au droit du sol, résistant épris de liberté, ne s'en consolera jamais.

En 1981, trente-six ans après l'aventure de l'UDB, Jean Gol lui propose d'entrer au parti libéral (PRL). Tête de liste, il est élu sénateur. Il est ensuite sénateur coopté de 1988 à 1991. Il s'investira surtout dans les commissions des infrastructures et des transports et y poursuivra ses combats pour les voies fluviales et le TGV. Il plaidera aussi pour le maintien des prérogatives des provinces, héritières des principautés d'Ancien Régime : « Les Liégeois ne pourraient accepter que le Palais des Princes-Évêques (…) ne soit plus que le souvenir d'une grandeur révolue ».

La fin de ce dernier mandat ne le poussera pas au repos. Il restera actif. Sa dernière grande victoire sera, en 1998, la décision du gouvernement de la Région wallonne de construire une autre grande écluse à Lanaye avec la collaboration du gouvernement hollandais.

Le bilan qui précède suffit à faire apparaître les qualités de l'homme. Elles expliquent ses succès. On observera cependant qu'ils n'ont pas été obtenus par la conquête et l'occupation du pouvoir politique. Sa grande force était qu'ayant choisi de bons combats, il savait convaincre, séduire et entraîner. On ne lui résistait pas. Il eut des alliés dans tous les milieux, dans tous les partis. C'était encore plus vrai à Liège, dont il était éperdument amoureux et dont il avait soigneusement gardé l'accent. Les Liégeois sentaient cette ferveur et la lui rendaient. Avant que le mot charisme soit à la mode, il en était l'incarnation.

Simone Clerdent mourut avant son mari au terme d'une maladie neurologique particulièrement pénible. Cette épreuve poussa ce dernier à consacrer sa fortune à la création d'une fondation « Simone et Pierre Clerdent » destinée à soutenir la recherche neurologique en Communauté française de Belgique. Le prix de cette fondation a été décerné pour la première fois en 2008.

Une telle carrière ne pouvait que s'accompagner de fonctions collatérales et d'honneurs divers. On retiendra la présidence (1976-1984) du Royal Golf Club du Sart Tilman dont il redressa la situation. C'était d'ailleurs son sport favori. Il redynamisa aussi la vénérable Société littéraire de Liège dont il fut président à partir de 1979 et qui était devenue trop somnolente à ses yeux.

Il fut fait baron en 1971. Sa devise : *Agere in bello et in pace*. Il fut fait comte en 1995. La distinction la plus haute de la Légion d'honneur française, grand-croix, lui fut décernée en 1999. Il fut président de la branche belge des Légionnaires.

NBN11.indd 50 21/02/2012 12:19:09

On peut dire pour conclure qu'il a atteint son objectif, qu'il formulait ainsi : « Pouvoir se dire, quand le soir tombe, que l'on n'a trahi ni les rêves du matin, ni les aspirations de sa jeunesse ».

Iconographie : Portrait photographique de Pierre Clerdent par Jean-Marc Gourdon (2002), figurant dans l'installation documentaire *Resistance and Memory in Belgium, 1940-1945* réalisée par Anne Griffin. – Un monument à sa mémoire est envisagé par la Ville de Liège en concertation avec la Fondation Simone et Pierre Clerdent.

Rapports, notes et discours divers de Pierre Clerdent liés à ses fonctions, actuellement dispersés et n'ayant pas fait l'objet d'une publication groupée.

L. Portugaels, *Les douze travaux de Pierre Clerdent*, Liège, 2002.

Arthur Bodson

CLOSE, *Robert*, Charles, Adolphe, Marie, Lucien, général-major, né à Forest (Bruxelles) le 30 avril 1922, décédé à Uccle (Bruxelles) le 6 décembre 2003.

Robert Close était le fils de Georges Henri Close et de Marthe Cittadini. Comme beaucoup d'enfants de militaires – son père était officier et avait fait la guerre 14-18 sur le front de l'Yser – Robert Close a connu les déménagements consécutifs aux changements de garnison. La famille Close quitte Forest pour Namur où le jeune garçon fait ses études, à l'athénée d'abord, à l'École des cadets ensuite. Il n'a que treize ans lorsqu'il fait de la sorte connaissance avec la vie militaire. Il y trouve, comme il devait le dire lui-même, une discipline de fer, mais aussi un enseignement de haute qualité. Il franchit ensuite avec succès le cap des épreuves d'admission à l'École royale militaire, pour y entrer dans les rangs de la 85e promotion Infanterie-Cavalerie, le 15 décembre 1939. Aussi, c'est un tout jeune élève-officier qui fait la campagne des Dix-Huit Jours pour vivre un voyage chaotique comme prisonnier de guerre à l'issue de celle-ci. L'été 1940 le voit passer par le stalag X B de Sandborstel avant une incorporation éphémère au commando de travaux agricoles de Flensburg suivie d'un transfert au stalag X A de Schleswig et finalement au camp de Weddel, non loin de Hambourg. Le 13 décembre 1940, Robert Close est libéré et revient à Bruxelles. Il s'inscrit alors en première candidature en chimie à l'Université libre de Bruxelles, mais celle-ci ferme ses portes en novembre 1941. Il poursuit ses études à l'Université de Liège.

Entre-temps, l'étudiant en chimie est aussi devenu un membre actif de la Résistance, plus précisément du service de renseignement Luc, qui deviendra Marc par la suite. C'est ce qui lui vaut d'être arrêté à Bruxelles le 19 juin 1942 et d'être incarcéré à la prison Saint-Léonard de Liège. Après avoir subi stoïquement plusieurs interrogatoires, Robert Close est déporté en Allemagne. Il est d'abord l'un des pensionnaires de la prison de Bochum d'où il est transféré à Esterwegen en mai 1943. Il y fait connaissance avec l'abbé Froidure qui est l'un de ses compagnons de détention. Le 8 février 1944, c'est un nouveau déplacement vers le camp de Börgermoor où il ne reste que quelques semaines, pour se retrouver enfin à la maison d'arrêt de Untermassfeld en Thuringe. C'est là qu'il est libéré par les troupes américaines.

Robert Close retrouve alors l'armée belge, en s'engageant dans le régiment d'Autos blindées issu de l'escadron d'Angleterre. Après quelques mois en Allemagne, il revient toutefois s'asseoir sur les bancs de l'École royale militaire pour achever les études si brusquement interrompues en 1940. C'est chose faite en mars 1947. Le lieutenant Close sert au régiment des Guides, puis au quartier général de la brigade blindée installée près d'Aix-la-Chapelle, en passant par un intermède au noyau mobilisateur d'Herentals. Il décide alors de mener de front avec sa carrière militaire une licence en sciences économiques et financières. Il se signale à l'attention de ses supérieurs qui voient en lui un jeune officier enthousiaste et loyal, possédant déjà une vaste gamme de connaissances. On ne s'étonne pas, dès lors, de le voir désigné pour le cours supérieur d'état-major à l'École de guerre de Bruxelles (1953-1955), puis à celle de Paris (1956-1958). À l'issue de cette formation, il prend le commandement d'un escadron de son cher régiment des Guides, stationné alors à Düren. Nommé major le 26 septembre 1959, il est désigné pour la 7e brigade d'Infanterie blindée

NBN11.indd 51 21/02/2012 12:19:09